

PROJET SPORTIF FEDERAL



2025-2028



Fédération Sportive
de la Police Nationale

ÉDITORIAL

2024 aura constitué le terme du premier projet sportif fédéral de la Fédération sportive de la police nationale mis en œuvre tout au long de la précédente mandature. Mais 2024 restera surtout associée à tout jamais au succès des Jeux Olympiques de Paris, tant pour les magnifiques résultats de nos sportifs français dont certains policiers, que pour leur parfaite organisation, y compris d'un point de vue sécuritaire, et pour l'engouement du public.

Les policiers ont tous, dans un contexte de mobilisation sans précédent, répondu présents et assuré leurs missions avec dévouement et professionnalisme.

Dans ce métier où l'engagement est total, chacun a besoin d'un point d'équilibre. Le sport peut être ce point d'équilibre. À la FSPN, nous en faisons une conviction et une priorité.

Lors de la dernière mandature, la FSPN a su évoluer, s'adapter et a conduit de nombreuses actions afin d'amener toujours plus de personnels de la police nationale à pratiquer une activité physique.

Notre ambition pour les quatre années à venir est claire : continuer de développer la pratique sportive sous toutes ses formes au profit de tous les personnels de la police nationale, le sport constituant un levier de réalisation personnelle, d'épanouissement mais aussi de bien-être, de cohésion, de solidarité indéniable face à la charge que représente l'engagement au quotidien au sein de notre institution.

Cela passe notamment par la poursuite de la politique d'équipement de lieux accessibles partout sur le territoire et par la diversification des pratiques adaptées aux différents besoins et publics.



Christian Lajarrige
Président

“Dans un métier où l'engagement est total, chacun a besoin d'un point d'équilibre. Le sport peut être ce point d'équilibre. À la FSPN, nous en faisons une conviction et une priorité. C'est un levier de bien-être, de cohésion et de solidarité pour tous les policiers. Notre ambition est de rendre cette pratique accessible à tous, partout, à travers un réseau vivant et engagé. ”



ÉDITORIAL

Dès aujourd’hui, cela doit notamment se traduire à travers trois engagements forts, que je souhaite porter avec vous pendant ce nouveau mandat :

- **Favoriser l’adhésion des jeunes dès l’entrée en école de police.** Nous devons renforcer notre action et nos échanges avec l’Académie de la Police nationale pour que la prise de la licence FSPN devienne quasi automatique dès la formation initiale. Le sport ne doit pas être une option mais un prolongement naturel de l’engagement professionnel d’autant plus que la mise en œuvre du sport opérationnel en 2024 a contribué à insuffler une nouvelle dynamique. Outre le fait qu’il permet de rester en bonne condition physique et de prévenir les maladies cardio-vasculaires, le sport est un outil de prévention des risques psycho-sociaux, auxquels tout policier peut être exposé au cours de sa carrière. Le sport est aussi la possibilité de créer du lien et de trouver sa place, dans un groupe, dans une équipe. Il permet d’échanger, de se dépasser, de vivre des émotions, en dehors des cadres hiérarchiques, et ainsi de mieux connaître ses co-équipiers du quotidien et de s’ouvrir aux autres. Or, nous connaissons tous la situation d’isolement dans laquelle peut se retrouver un jeune policier, à la suite de sa scolarité, à sa première prise de poste. Nous devrons donc travailler à lisser les écarts de pratique selon les écoles, à rendre plus systématique la prise de la licence par les élèves et à permettre aux établissements d’être équipés pour accueillir leurs pratiquants.
- **Soutenir la pratique féminine.** Les femmes dans la police nationale doivent pouvoir accéder au sport dans des conditions adaptées à leurs réalités quotidiennes, et partout sur le territoire. Cela veut dire : proposer des activités qui répondent à leurs envies et à leurs besoins, des formats souples, des horaires compatibles avec les charges personnelles et familiales.

Cela veut aussi dire : les aider à reprendre une activité après une pause, retrouver la forme après certaines étapes de vie, ou simplement s’accorder du temps pour elles. Le sport fédéral doit devenir un allié concret de l’équilibre vie professionnelle/vie personnelle, et non une contrainte de plus. Notre rôle est de leur en ouvrir l’accès – concrètement, visiblement, et durablement en renforçant les actions entreprises.

- **Poursuivre les investissements pour des lieux de pratique modernes, sûrs, bien équipés,** lancés sous la précédente mandature, constitue un objectif important. Tant le plan Ulysse qui a aidé de nombreuses associations à démarrer que la dotation en matériels par le biais de financements fédéraux et partenariaux, ces investissements ont contribué à la création, au développement ou au renouveau de nombreuses salles de sport. Ces installations sont devenues de vrais atouts : attractives, accessibles, comparables aux meilleures offres du privé, elles fidélisent nos licenciés et en étant conformes aux règles de sécurité, elles libèrent les chefs de service d’une charge logistique et d’une responsabilité juridique.

Pour la FSPN, nous avons un projet, qui repose sur 2 piliers principaux :

- **L’ouverture à tous dans nos associations, quels que soient l’âge, le grade, la condition physique, le parcours sportif ou l’objectif recherché.** Du sport bien-être au sport de compétition jusqu’au niveau international, chacun doit pouvoir y trouver sa place.
- **Le soutien à nos bénévoles et encadrants,** chevilles ouvrières de toutes nos associations. Ils doivent bénéficier de formations pour gérer sereinement les associations et être en mesure de répondre aux attentes de leurs licenciés et de produire les supports utiles (recherche de financement, rapports d’activités...)



ÉDITORIAL



La FSPN s'appuie sur une histoire solide : bientôt **80 ans d'existence, dépassant les 37 000 licenciés, 550 associations actives, plus de 50 disciplines proposées**, notre réseau est bien vivant ! Et il compte au sein de l'Administration, car nous représentons son bras opérationnel pour accompagner tous les policiers dans les pratiques sportives aux côtés de l'action conduite par la mission sport. Mais nous devons encore grandir, simplifier nos démarches (notamment grâce au futur site internet qui verra le jour l'an prochain), développer nos partenariats avec les autres fédérations sportives nationales et les institutions du sport, rechercher de nouvelles sources de financement, former nos encadrants, et faire en sorte que chaque policier trouve dans le sport fédéral une réponse à ses besoins : performance, détente, cohésion, et toujours plaisir.

Mon ambition est simple : faire du sport à la FSPN un réflexe et une fierté, en proposant une autre forme d'appartenance à la communauté de la police nationale.

Le plan de développement 2025-2028 reprend cette ambition, pour la décliner en actions concrètes sur les 4 années qui s'engagent. Il doit servir de guide pour les équipes fédérales, comme pour nos associations qui peuvent ainsi mieux comprendre nos priorités et la manière de les déployer. Il doit servir de référence à nos deux ministères de tutelle (dans le cadre du PSF), et à nos partenaires, afin qu'ils saisissent nos spécificités et nos motivations. Il nous permettra enfin de dresser le bilan, à l'issue du mandat, pour mesurer comment nous avons fait progresser la FSPN.

Le sport est un moyen de mieux vivre son métier, et de mieux vivre tout court. À tous ceux qui nous rejoignent, à ceux qui hésitent, à ceux qui reviennent : bienvenue. La Fédération vous attend, et elle vous ressemble.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	05
DIAGNOSTIC PARTAGÉ	08
AXES STRATÉGIQUES	10
AXE 1 - FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES	11
AXE 2 - CONSOLIDER LES ASSOCIATIONS ET ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES	15
AXE 3 - DÉPLOYSER UNE OFFRE SPORTIVE ADAPTÉE AUX ATTENTES DES AGENTS	19
AXE 4 - VALORISER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA FSPN	23
MISE EN OEUVRE DU PLAN	27



INTRODUCTION

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la Fédération Sportive de la Police Nationale s'est engagée dans une transformation profonde de son action, pour répondre aux mutations du métier de policier et aux attentes croissantes des personnels en matière de bien-être, de cohésion et de qualité de vie. Le sport n'est plus seulement un outil de performance physique ou un vecteur de rayonnement institutionnel : il devient un levier stratégique pour soutenir les femmes et les hommes de la Police nationale dans l'exercice quotidien de leur mission.

Or, dans les faits, l'accès au sport reste très inégal. L'enquête nationale réalisée en 2025 auprès des associations affiliées, révèle que si **49 % des associations se disent très dynamiques**, 61 % comptent moins de 30 pratiquants réguliers, et seules 3 % se consacrent à la compétition. Ce sont donc avant tout des structures de proximité, orientées vers la pratique libre et le bien-être. Le réseau FSPN, bien qu'actif et implanté, présente un maillage hétérogène : **35 % des réponses proviennent de grands commissariats, contre seulement 11 % de petits, et les associations des territoires urbains concentrent encore l'essentiel de l'activité.**

Cette situation met en évidence des fragilités persistantes : **besoin d'équipements et de matériel (cité par 61 % des répondants), besoin de financement (67 %), besoin de formation pour les dirigeants (61 %)**. À cela s'ajoute un lien à la FSPN encore perfectible : près de la moitié des associations interrogées expriment une distance ou une méconnaissance des dispositifs existants. Cette relative invisibilité de la Fédération sur le terrain constitue un frein au déploiement harmonieux de son action.

Dans le même temps, la FSPN dispose d'atouts solides pour accélérer sa dynamique : un maillage territorial en progression, un soutien affirmé de ses ministères de tutelle, un réseau de permanents et de bénévoles expérimentés, et une identité fédérale de plus en plus reconnue. Le précédent plan (2021-2024) a permis d'amorcer une évolution de posture : passage d'une logique de championnat à une logique d'accompagnement, **montée en puissance du dispositif Ulysse** (plan de dotation d'un d'équipement pour les salles des associations nouvellement créées), développement des outils numériques, implication renforcée des agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (Responsables Administratifs Financiers (RAF) et Conseillers Techniques Régionaux (CTR)).

Pour autant, les écarts de développement persistent entre les régions, les associations peinent à fidéliser ou renouveler leurs encadrants, et les moyens restent limités face aux ambitions exprimées. Dans ce contexte, le plan de développement 2025-2028 doit permettre à la FSPN d'affirmer son rôle d'opérateur fédéral structurant, en consolidant les acquis, en corrigeant les déséquilibres, et en rendant plus lisible et accessible son action pour l'ensemble du réseau. Il vise également à renforcer la reconnaissance de la FSPN dans le paysage sportif national, à consolider ses partenariats institutionnels, et à s'inscrire dans l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour porter un héritage durable.



INTRODUCTION

PRINCIPAUX TEXTES ENCADRANT L'ACTIVITÉ DE LA FSPN

- *La politique de la FSPN se déploie dans la continuité des objectifs de la loi de 2022 sur le sport, qui vise à développer la pratique sportive pour tous les publics. Ceci reflète l'intégration de la fédération dans les orientations sportives nationales.*
- *La FSPN opère dans le cadre d'une convention d'objectifs avec la Direction Générale de la Police nationale. Cette convention définit les objectifs fixés à la FSPN assortis de leurs indicateurs de suivi. Proposer des activités physiques adaptées aux attentes des personnels notamment à l'égard des jeunes élèves policiers constitue l'un de ces objectifs afin qu'ils s'engagent dans une pratique sportive régulière en utilisant les salles de sport des écoles de police dont il faut poursuivre le développement et l'équipement grâce notamment au financement des partenaires. Le but est d'uniformiser et de systématiser la pratique sportive des élèves pour assurer leur bonne condition physique et contribuer à la prévention des risques psychosociaux.*
- *Une convention détaillée a été signée avec le Directeur Général de la DGPN lors du précédent mandat concernant l'équipement des salles de sport nouvellement créées. Cet accord définit clairement les responsabilités :*
 - *La FSPN est responsable de l'équipement et du renouvellement des matériels dans ces salles de sport.*
 - *L'administration a la charge de mettre les salles à disposition des associations sportives et de couvrir les coûts des fluides (charges comme l'eau, l'électricité).*
 - *Cette convention permet également de désengager les chefs de service d'une charge administrative et d'une potentielle responsabilité pénale en cas de blessures, si aucune convention n'était en place.*
- *Une nouvelle instruction du Directeur Général de la Police Nationale, du 25 juillet 2025, remplace celle de 2010. Elle a pour but de :*
 - *Redéfinir les conditions et modalités de la pratique du sport associatif pour les licenciés de la FSPN.*
 - *Clarifier les conditions pour bénéficier des autorisations de service pour la pratique sportive.*
 - *Spécifier la couverture administrative des licenciés et les disciplines couvertes.*
 - *L'objectif global de cette instruction est de faciliter la pratique sportive des licenciés de la FSPN vis-à-vis de leurs chefs de service, qui peuvent parfois être réticents en raison des nécessités de service.*

Cette instruction permet aux policiers de comptabiliser des heures de pratique sportive sur un temps associatif FSPN, en sport opérationnel obligatoire pour les policiers actifs (Règlement Général d'Emploi de la Police Nationale).

La FSPN se positionne comme le bras armé de la "Mission Sport", créée par la DGPN il y a deux ans, dans le contexte des Jeux Olympiques. Cette mission a deux axes principaux : constituer, suivre et valoriser un vivier de policiers sportifs de haut niveau et mettre en place de 2 heures de sport obligatoires par semaine pour les policiers actifs.

Dans l'accompagnement du personnel par la diversité des pratiques qu'elle propose et le recours possible aux salles de sport pour le sport opérationnel, la FSPN est ainsi reconnue pour sa capacité à contribuer au maintien de la condition physique opérationnelle des policiers, objectif premier de sa création.



INTRODUCTION

A. MÉTHODOLOGIE

Le plan 2025-2028 repose sur une démarche participative engagée au printemps 2025. Il s'appuie sur quatre éléments structurants :

- une **enquête nationale** menée auprès des associations affiliées, ayant permis de dresser un état des lieux objectif du réseau, de ses pratiques, et de ses besoins prioritaires ;
- un **atelier fédéral de co-construction**, organisé au siège de la FSPN, rassemblant des dirigeants, des permanents et des partenaires représentatifs du réseau. Cet atelier a permis de débattre des enjeux, de partager les retours d'expérience, et de structurer les orientations du plan ;
- un **bilan synthétique** du plan 2021-2024, permettant d'identifier les points d'appui, les usages réels et les marges de progression de l'action fédérale ;
- un **alignement avec les attentes des ministères de tutelle et des partenaires institutionnels**, notamment en matière de sport-santé, de gouvernance associative, et de réduction des inégalités d'accès.

Cette méthode, à la fois réaliste et concertée, permet de construire un plan directement opérationnel, lisible par tous les acteurs, et ancré dans les dynamiques locales.

B. OBJECTIF DU PLAN

Ce plan vise à proposer une **feuille de route claire, concrète et mobilisatrice** à destination :

- **des associations**, pour structurer leur action locale et favoriser l'émergence de nouvelles initiatives ;
- **des dirigeants et bénévoles**, pour leur offrir des outils, de la reconnaissance et des perspectives de renouvellement ;
- **des agents**, pour leur garantir une offre de pratique sportive adaptée à leurs rythmes, besoins et envies, quel que soit leur statut ou leur affectation ;
- **des hiérarchies**, pour intégrer le sport comme outil RH à part entière ;
- **des partenaires et ministères**, pour valoriser l'utilité publique du réseau fédéral.

Il s'articule autour de **quatre axes stratégiques** :

1. Déployer une offre sportive adaptée aux attentes des agents ;
2. Consolider les associations et accompagner les dirigeants bénévoles ;
3. Favoriser un accès équitable à la pratique sur tous les territoires ;
4. Valoriser les associations et renforcer la visibilité de la FSPN.

Pour chaque axe, le plan décline des objectifs opérationnels, des publics cibles, des leviers d'action et des conditions de réussite. Il intègre enfin un dispositif de **pilotage partagé**, avec un calendrier de mise en œuvre, un système d'animation du réseau, et des indicateurs de suivi pour évaluer les progrès.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

A. UN RÉSEAU ENGAGÉ, MAIS PARTIELLEMENT VISIBLE ET INÉGALEMENT STRUCTURÉ

Le réseau FSPN s'appuie sur des associations anciennes et solides : 57% sont affiliées depuis plus de 10 ans. Ce socle actif constitue une force, car il traduit une implantation durable et un engagement bénévole pérenne. Néanmoins, ce constat masque une réalité contrastée : le développement est très variable d'un territoire à l'autre, et la capacité à structurer une offre sportive reste fortement corrélée à la taille des services, à l'investissement local et à la présence d'un encadrement moteur.

L'enquête 2025 reflète une situation **partielle et biaisée**. Les grandes et moyennes structures y sont surreprésentées (66% des réponses), tandis que les petits commissariats, ou unités isolées répondent peu, voire pas du tout. Cela révèle un double enjeu :

- **une invisibilité d'une partie du réseau**, pourtant essentielle pour construire une politique équitable ;
- **une fracture territoriale** entre des zones dynamiques et des zones silencieuses, souvent faute de moyens humains ou de soutien local.

Par ailleurs, **61% des associations déclarent moins de 30 pratiquants réguliers**. Ce chiffre souligne en moyenne la **petite taille des associations**, et par conséquent leur fragilité structurelle : dépendance à un noyau restreint de bénévoles, difficultés à renouveler les effectifs, faible poids dans les arbitrages locaux.

B. UNE PRATIQUE CENTRÉE SUR LA SANTÉ, LA SOUPLESSE ET L'AUTONOMIE

L'analyse croisée de l'enquête et des ateliers confirme une tendance dominante : la pratique sportive dans les associations FSPN s'inscrit très majoritairement dans une **logique de bien-être, de forme physique et de souplesse d'organisation**. 81% des associations privilient la pratique libre, 43% recherchent un équilibre entre toutes les formes d'activités, et seules 3% donnent la priorité à la compétition.

Les disciplines les plus représentées (musculation, cardio-training, course à pied) nécessitent peu de moyens, peuvent être pratiquées seules, à des horaires divers, et s'adaptent bien aux contraintes de service. Ce modèle est en phase avec :

- les besoins exprimés par les policiers actifs (notamment en horaires décalés) ;
- les attentes des femmes et des PATS (pratiques accessibles, bienveillantes, flexibles) ;
- l'accompagnement des personnes en situation de blessures ou de maladies ;
- les contraintes des retraités (souhait d'entretien physique et lien social).

Les personnes en situation de handicap restent sous-représentées, bien que la FSPN s'inscrit dans une logique d'inclusion et d'égalité d'accès à la pratique.



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Les ateliers ont également mis en lumière **l'intérêt croissant pour des pratiques collectives valorisantes**, comme les raids nature, les événements et compétitions locales offrant la possibilité de composer un «Team Police» sur des événements civils dits de « masse », les formats intergénérationnels ou les journées santé. Ces formats renforcent l'esprit d'équipe, la mixité, et la fierté d'appartenance à la fédération.

C. DES BESOINS FONDAMENTAUX, CONCRETS ET RÉCURRENTS

Trois grandes priorités structurent les besoins exprimés par les associations :

- **Le matériel** : équipements de base pour les salles (tapis, barres, poids), petits matériels pour les activités extérieures, éléments de sécurisation. Cela inclut aussi l'entretien du matériel existant, souvent sous-financé.
- **Le financement** : au-delà des subventions classiques, les associations recherchent des dispositifs plus simples, lisibles, accessibles rapidement, avec un accompagnement pour le montage des demandes.
- **La formation** : les dirigeants sont en attente d'un accompagnement « pratico-pratique » : gestion associative, droit du travail, recherche de partenariats, production de bilans. Ils expriment un besoin fort d'être formés et reconnus, sans alourdir leur charge.

L'atelier a révélé que ces demandes ne sont pas nouvelles, mais qu'elles restent encore trop peu adressées à l'échelle du réseau. Plusieurs dirigeants ont évoqué la nécessité de disposer de ressources clés en main, accessibles en ligne, d'un référent clair en cas de difficulté, et de moments de formation collective, adaptée aux réalités du terrain.

D. UNE RELATION FÉDÉRATION-ASSOCIATIONS À STABILISER ET À RENDRE PLUS TANGIBLE

L'image de la FSPN est globalement positive, mais inégale selon les territoires et les interlocuteurs. **52 % des associations déclarent une relation « proche » ou « très proche » avec la Fédération**, mais 48 % expriment un lien moyen, faible, ou inexistant. Les attentes prioritaires portent sur trois dimensions :

- **une meilleure communication sur les dispositifs existants** (42 %) ;
- **un soutien matériel et technique plus lisible** (61 %) ;
- **une relation humaine plus directe**, notamment via les ligues avec les agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR).

Les ateliers ont confirmé un besoin de **présence terrain, de clarté des messages et de valorisation des actions locales**. Plusieurs participants ont également souligné le manque de diffusion du précédent plan de développement et ont insisté sur la nécessité de rendre le nouveau **plan utile, concret et accessible à tous** les échelons du réseau.



4 AXES STRATÉGIQUES

Chaque axe stratégique du plan de développement 2025-2028 a été conçu comme un outil opérationnel au service des clubs, des ligues et des acteurs de terrain. Il traduit une orientation claire, structurée autour d'un objectif fédéral partagé, et permet d'identifier les leviers d'action concrets pour progresser collectivement.

Pour chaque axe, nous précisons **les publics concernés**, afin de mieux cibler les efforts là où ils sont le plus utiles. Ces axes s'appuient sur des thématiques structurantes qui organisent les réflexions et facilitent la mise en œuvre locale. Ils intègrent également des **actions prioritaires**, jugées à la fois réalistes, mobilisatrices et à fort impact, sur lesquelles les clubs comme les responsables fédéraux pourront s'appuyer.

L'ensemble compose **une feuille de route cohérente, adaptable aux contextes locaux**, et fondée sur les constats de terrain issus des enquêtes et des ateliers participatifs. Il s'agit non pas d'un cadre rigide, mais d'un socle commun permettant à chaque structure de s'emparer du plan, selon ses réalités et ses ambitions.

Axe 1

Favoriser un accès équitable à la pratique sportive sur tous les territoires

Axe 2

Consolider les associations et accompagner les dirigeants bénévoles

Axe 3

Déployer une offre sportive adaptée aux attentes des agents

Axe 4

Valoriser les associations et renforcer la visibilité de la FSPN



AXE 1

FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES



Cet axe part d'un constat simple : selon les régions, les services ou les unités, les conditions d'accès au sport sont très inégales. Ici, il s'agit de parler d'équité plus que d'égalité : offrir à chacun les moyens de pratiquer, quels que soient son lieu d'affectation, la taille de sa structure ou ses contraintes logistiques. Ce titre traduit donc une volonté forte : aller là où l'offre est encore trop faible, là où les clubs peinent à se structurer, pour permettre à tous de bénéficier des mêmes chances d'accès à une pratique sportive régulière et de qualité.

AXE 1 - FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES



OBJECTIFS

Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive au sein de la Police nationale, en soutenant les territoires peu couverts, en facilitant l'émergence ou le redémarrage d'associations, et en adaptant l'offre aux contraintes géographiques, humaines et professionnelles locales. Les réalités spécifiques des territoires ultramarins appellent une attention particulière afin de garantir leur pleine intégration dans le déploiement fédéral et l'égal accès à l'offre sportive.



PUBLICS CONCERNÉS

- Agents affectés dans des zones peu équipées ou isolées
- Petits commissariats et structures non couvertes
- Associations récemment créées ou en difficulté de fonctionnement
- Dirigeants ou porteurs de projets sans soutien local
- Chefs de service sensibles aux enjeux de cohésion et de qualité de vie au travail.



ENJEUX PRIORITAIRES

- **Accessibilité territoriale** : améliorer la répartition géographique de l'offre sportive
- **Soutien à l'émergence associative** : aider à la création ou à la relance d'associations dans les zones peu structurées
- **Souplesse des formats** : proposer des pratiques adaptables, même sans infrastructure
- **Effet réseau** : mobiliser les relais internes et encourager la solidarité entre associations.



FACTEURS FACILITANTS

- Outils prêts à l'emploi pour initier une offre sportive à faible coût
- Implication des agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR) dans l'animation ciblée des zones peu couvertes
- Appui visible des hiérarchies locales aux actions sportives.



POINTS DE VIGILANCE

- Risque d'épuisement des porteurs de projets isolés ;
- Difficulté d'ancrer durablement une offre sans soutien administratif ou logistique
- Perte d'élan si les résultats ne sont pas valorisés ou partagés à temps.

4 AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 - FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES



PLAN D'ACTIONS

• ACTION N°2

Mettre en place un programme "Relance locale", combinant appui administratif et accompagnement avec les agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR), échange et partage de bonnes pratiques entre associations

• ACTION N°1

Cartographier les zones à faible couverture, pour cibler les territoires prioritaires y compris ultra-marins



• ACTION N°3

Pérenniser le plan Ulysse pour soutenir la création des associations

• ACTION N°4

Mobiliser les relais internes (chefs de service, encadrants motivés, référents bénévoles) comme vecteurs de diffusion et de soutien local

• ACTION N°5

Faciliter la mutualisation avec d'autres structures (associations civiles, SDIS, collectivités) grâce à des conventions types et un appui juridique simplifié

• ACTION N°6

Valoriser les initiatives locales, en relayant les réussites sur les canaux fédéraux et en créant un effet d'entraînement



AXE 1 - FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE À LA PRATIQUE SPORTIVE SUR TOUS LES TERRITOIRES

CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRÈTES

Cette trajectoire illustre les progrès attendus sur la période du plan. Elle donne une vision claire du chemin à parcourir pour rendre l'offre sportive plus équitable sur l'ensemble du territoire.

Situation actuelle

Objectifs visés en 2028

Couverture sportive inégale, zones blanches non repérées

Cartographie actualisée, couverture plus homogène sur le territoire

Faible émergence d'associations en zones isolées

Appui systématisé à la création/reprise d'associations en territoires prioritaires

Offre sportive peu accessible hors des grands pôles

Formats mobiles déployés dans au moins 50 % des zones à faible densité

Portage local dépendant de quelques bénévoles isolés

Présence d'un référent ou relais local identifié dans chaque zone ciblée

Initiatives locales peu valorisées à l'échelle fédérale

Mise en lumière régulière des projets réussis via les outils de communication FSPN

AXE 2

CONSOLIDER LES ASSOCIATIONS ET ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES



Les associations sportives sont souvent animées par une poignée de bénévoles très investis, mais parfois en difficulté pour faire face aux exigences de gestion, d'animation ou de renouvellement. Cet axe vise à renforcer la stabilité et la capacité d'action des clubs, en soutenant celles et ceux qui les portent. Cela passe par des outils concrets, un accompagnement régulier et une reconnaissance claire de leur engagement. Il s'agit de permettre aux dirigeants de tenir dans la durée, et de donner envie à d'autres de les rejoindre.

AXE 2 – CONSOLIDER LES ASSOCIATIONS ET ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

OBJECTIFS



Renforcer la capacité d'action, la stabilité et l'autonomie des associations affiliées, en valorisant l'engagement des dirigeants bénévoles, en leur apportant des outils simples et adaptés, et en créant un environnement propice au renouvellement, à la montée en compétences et à la reconnaissance.

PUBLICS CONCERNÉS



- Dirigeants bénévoles en fonction (présidents, secrétaires, trésoriers, référents)
- Nouveaux bénévoles ou futurs porteurs de projet
- Associations en difficulté de gouvernance ou de fonctionnement.

ENJEUX PRIORITAIRES



- **Montée en compétences** : accompagner la gestion associative dans la durée
- **Renouvellement** : faciliter l'arrivée de nouveaux bénévoles dans un cadre clair et valorisant
- **Soutien administratif et humain** : limiter la charge et l'isolement des responsables
- **Reconnaissance de l'engagement** : rendre visible et légitime le rôle des dirigeants locaux.

FACTEURS FACILITANTS



- Appétence des dirigeants pour les solutions pratiques et immédiates
- Bonne connaissance du terrain par les agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR)
- Forte fidélité des bénévoles en place, si accompagnement adapté.

POINTS DE VIGILANCE



- Risque d'essoufflement ou de sur-sollicitation des dirigeants isolés
- Difficulté de mobilisation des futurs bénévoles sans valorisation claire
- Inégalité d'accès aux outils si peu de relais numériques sur le terrain.

AXE 2 – CONSOLIDER LES ASSOCIATIONS ET ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES



• ACTION N°2

Mettre à disposition une “boîte à outils associations ”, régulièrement actualisée : documents types, fiches pratiques, tutoriels

• ACTION N°1

Déployer une offre de formation fédérale modulaire, avec des formats courts, concrets et accessibles en ligne (gestion, financement, communication, RH, etc.)



• ACTION N°4

Former et outiller les relais territoriaux : élus et agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR) pour renforcer leur rôle d'animation, de simplification des démarches administratives et d'accompagnement au plus près du terrain

• ACTION N°3

Valoriser l'engagement bénévole à travers des dispositifs de reconnaissance symbolique (visibilité dans les outils FSPN, événements fédéraux, attestations)



AXE 2 – CONSOLIDER LES ASSOCIATIONS ET ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRÈTES

Cette trajectoire vise à rendre les associations plus solides, autonomes et attractives, tout en revalorisant l'engagement de celles et ceux qui les font vivre au quotidien.

Situation actuelle

Objectifs visés en 2028

Gouvernance fragile, dépendance à un noyau réduit de bénévoles

Associations structurées, avec un partage des rôles et des outils adaptés

Dirigeants en attente de soutien, peu formés

Offre de formation accessible et modulable pour tous les profils

Ressources administratives dispersées ou inconnues

Boîte à outils centralisée et largement diffusée

Isolement de certaines associations

Dispositif de parrainage entre associations fonctionnel et identifié

Faible reconnaissance du rôle des bénévoles

Valorisation systématique et publique de l'engagement associatif

AXE 3

DÉPLOYSER UNE OFFRE SPORTIVE ADAPTÉE AUX ATTENTES DES AGENTS



Les attentes des personnels évoluent : plus de souplesse, plus de bien-être, moins de contraintes. Cet axe propose de revoir l'offre à partir de ce que les agents expriment : envie de découvrir de nouvelles pratiques, besoin de formats courts, recherche d'un équilibre entre vies professionnelle et personnelle. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle, mais de proposer un cadre modulable, inclusif et attractif, capable de toucher une diversité de publics : jeunes, femmes, PATS, retraités... Chacun doit pouvoir trouver sa place dans la pratique.

AXE 3 – DÉPLOYER UNE OFFRE SPORTIVE ADAPTÉE AUX ATTENTES DES AGENTS

OBJECTIFS



Proposer une offre sportive en phase avec les attentes de diversité des agents de la Police nationale, avec les rythmes professionnels, les besoins de santé et, favoriser leur engagement, leur bien-être et leur fidélisation dans la durée.

Dans cette logique de reconnaissance et d'épanouissement des agents, la FSPN poursuivra également son engagement dans l'organisation de compétitions nationales et sa participation aux compétitions européennes et internationales, en offrant aux sportifs la possibilité de porter les couleurs fédérales au plus haut niveau.

PUBLICS CONCERNÉS



- Policiers actifs, policiers adjoints, en horaires décalés ou en services contraints
- PATS, agents retraités, contractuels, réservistes et agents en situation de blessure ou de handicap
- Personnels féminins, jeunes recrues, agents éloignés de la pratique sportive

ENJEUX PRIORITAIRES



- **Santé et qualité de vie** : prévenir les troubles physiques et psychologiques liés au métier
- **Souplesse et modularité** : formats de pratique adaptés aux contraintes opérationnelles
- **Accessibilité et diversité** : répondre aux besoins de publics peu représentés ou éloignés
- **Utilité RH du sport** : valoriser la pratique sportive comme outil de cohésion, d'intégration et de reconnaissance



FACTEURS FACILITANTS

- Attente forte des agents pour des pratiques souples, sans engagement compétitif
- Sensibilisation au sport-santé
- Intérêt croissant des hiérarchies pour les outils de cohésion via le sport.



POINTS DE VIGILANCE

- Risque de perte de sens si l'offre est trop descendante ou déconnectée des besoins locaux
- Inégal accès aux activités pour certains publics (personnels féminins, éloignés, retraités)
- Difficulté à maintenir une offre dans la durée sans animateur identifié.

AXE 3 – DÉPLOYER UNE OFFRE SPORTIVE ADAPTÉE AUX ATTENTES DES AGENTS



• ACTION N°2

Créer des formats courts et adaptables, praticables sur le lieu de travail ou en horaires décalés (micro-séances, challenges, modules en ligne)



• ACTION N°4

Sensibiliser les chefs de service, les responsables RH, hiérarchies de proximité sur l'intérêt de la pratique sportive.

• ACTION N°1

Développer une gamme d'activités sport-santé, avec un accompagnement spécifique pour les associations



• ACTION N°3

Intégrer les pratiques féminines, mixtes et intergénérationnelles, au sein des associations et dans les événements (journées bien-être, raids multisports, journées de cohésion...)

• ACTION N°5

Documenter et partager les réussites, pour créer un effet d'exemplarité à l'échelle du réseau

AXE 3 – DÉPLOYER UNE OFFRE SPORTIVE ADAPTÉE AUX ATTENTES DES AGENTS

CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRETES

L'objectif est de passer d'une offre centrée sur quelques disciplines classiques à une offre souple, inclusive, et structurée autour du bien-être des agents à tous les âges de leur parcours professionnel.

Situation actuelle

Offre concentrée sur musculation/cardio, peu différenciée

Difficulté d'accès à l'activité pour les agents en horaires décalés

Faible reconnaissance RH du sport en service

Peu de données sur les effets de l'offre sportive

Objectifs visés en 2028

Gamme élargie intégrant sport-santé, pratiques féminines et intergénérationnelles

Formats souples et adaptés présents dans une majorité des associations

Inciter et accompagner la mise en place de journées cohésion par les chefs de service

Capitalisation et valorisation d'initiatives locales à l'échelle nationale

AXE 4

VALORISER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA FSPN



Trop souvent, les actions menées localement restent invisibles, malgré leur impact réel. Cet axe entend mettre en lumière les initiatives des clubs, soutenir leur communication et leur donner une place reconnue au sein du paysage fédéral. En parallèle, il s'agit de mieux faire connaître le rôle de la FSPN, d'en affirmer l'utilité et la singularité, tant auprès des agents que des partenaires institutionnels. Une fédération visible est une fédération plus légitime, plus attractive et plus influente.

AXE 4 – VALORISER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA FSPN

OBJECTIFS



Structurer une animation fédérale plus lisible, accessible et utile pour l'ensemble du réseau, en valorisant les relais territoriaux, en clarifiant les dispositifs existants et en renforçant le sentiment d'appartenance à un projet collectif.

PUBLICS CONCERNÉS



- Associations affiliées à la FSPN et leurs dirigeants
- Élus et agents permanents de la FSPN
- Partenaires institutionnels et hiérarchiques
- Licenciés et personnes non encore adhérentes à la FSPN.

ENJEUX PRIORITAIRES



- **Lisibilité de l'action fédérale** : mieux faire connaître les dispositifs, les outils et les priorités du plan
- **Animation territoriale cohérente** : consolider les rôles des agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR)
- **Communication active** : partager les réussites, les initiatives et les ressources à tous les niveaux
- **Sentiment d'appartenance** : renforcer l'identité collective et la dynamique de réseau.



FACTEURS FACILITANTS

- Attente forte des associations pour une meilleure communication
- Implication croissante des élus et des agents permanents de la FSPN dans la valorisation des actions et des résultats de la Fédération
- Existence de canaux de diffusion déjà en place.



POINTS DE VIGILANCE

- Risque de surcharge d'information si les outils ne sont pas bien ciblés
- Inégalités d'implication selon les territoires
- Nécessité d'un suivi régulier pour que le plan reste vivant dans le temps.

4 AXES STRATÉGIQUES

AXE 4 – VALORISER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA FSPN



• ACTION N°2

Déployer un plan de communication fédérale structuré : infolettre régulière, valorisation d'initiatives locales, déploiement des actions et projets prioritaires...

• ACTION N°1

- **Rénover le site internet** de la FSPN pour mieux faire rayonner la FSPN et apporter davantage de services



• ACTION N°3

Rendre visible la mise en œuvre du plan, avec des temps de bilan, des indicateurs partagés et des points d'étape en ligue



• ACTION N°4

- **Faciliter l'identification des interlocuteurs FSPN** (référents territoriaux, contacts thématiques) pour renforcer le lien de proximité



Fédération Sportive
de la Police Nationale

AXE 4 – VALORISER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VISIBILITÉ DE LA FSPN

CAP 2028 : NOS AMBITIONS CONCRETES

L'ambition est de transformer la perception de la FSPN : d'un acteur lointain et peu visible à une fédération de proximité, lisible et mobilisatrice, au service de toutes ses associations.

Situation actuelle

Communication perçue comme partielle, descendante

Faible visibilité des réussites locales

Faible identification des contacts FSPN

Objectifs visés en 2028

Dispositif régulier, multicanal, interactif, relayé localement

Mise en avant systématique dans les outils de communication fédéraux

Référents clairs, disponibles, identifiés par toutes ses associations



MISE EN OEUVRE DU PLAN

A. GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PLAN

La réussite du plan 2025-2028 repose sur une gouvernance partagée, lisible et engagée à tous les niveaux du réseau. Chaque acteur, du siège fédéral aux associations, en passant par les structures territoriales, a un rôle à jouer pour animer, suivre et faire vivre les priorités stratégiques.

Rôle du siège fédéral

Le siège de la FSPN assure le pilotage national du plan. Il en garantit la cohérence, la visibilité et le suivi global. Ses missions comprennent :

- l'animation du comité de pilotage fédéral ;
- le développement et la coordination des outils communs (indicateurs, bilans, communications) ;
- la mise à disposition des ressources mutualisées pour les ligues et les associations ;
- le lien avec les partenaires institutionnels et ministériels.

Ce pilotage s'inscrit dans un processus de modernisation des statuts, de consolidation de la démocratie fédérale et de promotion de l'éthique dans la gouvernance.

Rôle des RAF et des CTR

Ce sont les relais du déploiement territorial, ils assurent :

- la déclinaison opérationnelle du plan dans leur périmètre ;
- l'accompagnement des associations dans la mise en œuvre concrète des axes ;
- l'identification des besoins locaux et des retours de terrain ;
- la remontée régulière des données qualitatives et quantitatives et les ajustements nécessaires.

Rôle des associations et comités locaux

Les associations et structures de terrain sont les acteurs centraux de la dynamique. À leur niveau, elles :

- s'approprient les priorités du plan selon leurs réalités ;
- proposent, expérimentent et adaptent les actions en proximité ;
- contribuent à l'évaluation du plan en partageant leurs initiatives et leurs difficultés ;
- participent aux temps d'échange, de bilan et de mutualisation organisés par la Fédération.

B. CALENDRIER ET ÉTAPES DE DÉPLOIEMENT

HIVER 2025

LANCÉMENT ET MOBILISATION

- **Diffusion du plan** auprès de l'ensemble des associations, comités, ligues et partenaires
- **Organisation de webinaires, réunions de ligue** et temps d'échange pour faciliter l'appropriation.

2027

GÉNÉRALISATION ET CONSOLIDATION

- **Renforcement des actions** sur l'ensemble du territoire
- **Ajustements** en fonction des retours du terrain et de l'évaluation intermédiaire
- **Renforcement du suivi** par indicateurs partagés entre siège, ligues et associations.

2026

2026: STRUCTURATION DES ACTIONS PRIORITAIRES

- **Mise à disposition des premiers outils fédéraux** (ressources, fiches-action, trame de suivi)
- **Déploiement des premières actions** structurantes dans chaque axe (relance locale, boîte à outils associations, modules sport-santé, communication)
- **Suivi rapproché des territoires pilotes ou en tension**
- **Réalisation d'un premier point d'étape** partagé à mi-année.

2028

ÉVALUATION FINALE ET PROJECTION

- **Réalisation d'un bilan global** du plan à l'échelle nationale et régionale
- **Capitalisation des bonnes pratiques**
- **Lancement des travaux préparatoires au prochain cycle stratégique.**

MISE EN OEUVRE DU PLAN

C. OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COMMUNICATION

Pour soutenir la mise en œuvre du plan et renforcer la mobilisation du réseau, la FSPN mettra à disposition des outils simples et régulièrement actualisés. Ces ressources visent à accompagner les associations au quotidien, à rendre visibles les actions, et à renforcer le sentiment d'appartenance à une dynamique commune. Elles pourront être rassemblées dans le futur site de la FSPN.

01. Une boîte à outils partagée

- **Une plateforme centralisée** rassemblera :
 - **modèles de documents** (statuts, conventions, bilans) ;
 - **fiches-action thématiques**, déclinées par axe du plan, avec objectifs, publics, étapes de mise en œuvre et exemples inspirants ;
 - **guides méthodologiques** et outils d'animation locale ;
 - ressources sport-santé et supports visuels.

02. Une offre de formation accessible

- Mise en place de **modules courts et progressifs, accessibles en ligne** et en présentiel, autour de thèmes concrets : vie associative, gestion, mobilisation de bénévoles, communication locale, sport-santé...
- **Développement d'un parcours de formation "dirigeant bénévole"**, en lien avec les besoins exprimés par les associations.

03. Une communication fédérale active

- Organisation de **webinaires réguliers**, animés par la FSPN ou les ligues, pour informer, échanger et valoriser les actions
- Des **temps forts d'animation en ligue** pour relayer les initiatives locales et partager les retours d'expérience ;
- Une **présence numérique renforcée** (site, réseaux sociaux) avec formats accessibles
- Des **kits de communication** prêts à l'emploi pour les associations.

04. Une animation de proximité

- Les agents permanents de la FSPN, déployés en ligues (RAF et CTR) disposeront d'**outils mutualisés pour animer**, suivre et relayer les actions localement
- Des référents de territoire pourront être identifiés pour appuyer la diffusion des outils et encourager les dynamiques de réseau.



CONCLUSION



Ce plan ne vaut que s'il est vivant. Sa réussite repose sur l'engagement de l'ensemble du réseau fédéral, dans un esprit de proximité, de confiance et de responsabilité partagée.

La FSPN s'engage à fournir les moyens, les outils et les temps d'échange nécessaires pour accompagner cette dynamique. Mais c'est dans les associations, sur le terrain, que ce projet prendra tout son sens.

Les modalités présentées ici doivent permettre à chacun de s'approprier le plan, de contribuer à son déploiement, et d'en mesurer les effets. C'est en avançant collectivement que nous ferons de ce plan un levier durable pour le développement du sport dans la Police nationale.

Plan de développement FSPN 2025-2028

Édité par la Fédération Sportive de la Police Nationale

Coordination : Équipe fédérale

Avec la contribution des participants aux ateliers de travail

Rédaction et conception graphique : Sport Intelligence

Crédits photos : FSPN, ligues régionales et clubs affiliés

Date de publication : septembre 2025



**Fédération Sportive
de la Police Nationale**